



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Conférence mondiale des femmes parlementaires de l'UIP

Faire progresser la parité : éliminer les barrières des stéréotypes de genre et des normes sociales négatives

2-4 juin 2026, Belgrade (Serbie)

Note d'information générale

La Conférence mondiale des femmes parlementaires se tiendra du 2 au 4 juin 2026 à Belgrade (Serbie), sur le thème ***Faire progresser la parité : éliminer les barrières des stéréotypes de genre et des normes sociales négatives.***

Les séances de travail de la Conférence se dérouleront les 2 et 3 juin. Le 4 juin, un programme culturel sera organisé par le Parlement hôte.

PARTICIPATION

Tous les Parlements membres de l'UIP sont invités à envoyer une délégation composée de quatre parlementaires, dont un homme et au moins une jeune femme (âgée de moins de 40 ans), pour participer à la Conférence. Les parlements bicaméraux peuvent inscrire jusqu'à huit parlementaires (issus des deux chambres), dont deux hommes (un par chambre) et au moins deux jeunes femmes (âgées de moins de 40 ans, une par chambre). Les parlements sont invités à envoyer une délégation comprenant au maximum un membre du personnel parlementaire.

Les Membres associés de l'UIP sont invités à envoyer une délégation composée de deux représentants au maximum, respectant si possible l'égalité homme-femme.

Les Observateurs permanents de l'UIP spécialisés dans les questions concernant les femmes sont également invités à prendre part à la Conférence, tout comme un nombre restreint d'associations et d'organisations internationales et régionales de femmes, et d'assemblées et associations parlementaires. Les Observateurs permanents et les organisations et associations susmentionnées peuvent envoyer une délégation comprenant au maximum deux représentants et respectant si possible l'égalité homme-femme.

CÉRÉMONIE INAUGURALE

La cérémonie inaugurale de la Conférence mondiale des femmes parlementaires de l'UIP se tiendra le mardi 2 juin 2026, de 10 h 00 à 11 h 30 au Centre Sava. Elle sera conduite par la Présidente de l'Assemblée nationale de Serbie, Mme Ana Brnabić (*à confirmer*).

DÉROULEMENT DES DÉBATS

Conformément à la pratique de l'UIP, tous les délégués bénéficieront du même temps de parole. Pour rendre les débats aussi fructueux, enrichissants et respectueux que possible, les règles suivantes seront appliquées :

- Il ne sera pas établi de liste préalable d'intervenants pour les points de l'ordre du jour. Les présidents de séance établiront une liste d'intervenants parmi les participants qui demanderont la parole au début d'une réunion-débat. Les présidents de séance s'efforceront d'assurer un équilibre entre les sexes et les régions parmi les intervenants qui prendront la parole.
- Il sera demandé aux participants de ne pas lire des déclarations rédigées à l'avance, mais plutôt de prendre la parole spontanément pour créer des échanges animés. Sous réserve des dispositions que pourront prendre les présidents de séance au vu des circonstances, les participants pourront apporter des contributions orales qui ne devront pas dépasser trois minutes. Ils pourront s'exprimer plusieurs fois sur chaque point, en particulier pour répondre à d'autres interventions, tout en évitant de développer le sujet sous forme de dialogue.
- Les participants s'abstiendront d'user de propos injurieux diffamatoires, intolérants, sexistes, racistes, xénophobes ou incitant à la haine et à la violence. Les présidents de séance ont le droit de rappeler à l'ordre un intervenant qui ne s'en tient pas au sujet traité ou qui porte préjudice au débat en tenant des propos injurieux, discriminatoires ou haineux. Si le trouble persiste ou si une nouvelle infraction est commise, l'intervenant peut se voir refuser le droit de continuer à s'exprimer. Le président peut décider de désactiver le microphone de l'intervenant.

LANGUES ET INTERPRÉTATION

Les langues officielles de l'UIP sont l'anglais et le français. Néanmoins, l'interprétation simultanée sera assurée depuis et vers l'anglais, l'arabe, l'espagnol et le français.

L'Assemblée nationale de Serbie fournira un système d'interprétation simultanée (SIS). Un nombre limité de cabines d'interprétation supplémentaires seront mises à la disposition des délégations (premier arrivé, premier servi) qui souhaitent venir avec leur propre équipe d'interprètes. Les éventuels frais de location des cabines et les honoraires des interprètes seront à la charge des délégations qui auront réservées les cabines.

Les cabines d'interprétation supplémentaires seront installées dans la salle de conférence principale.

INSCRIPTION

Les parlements et les organisations invités à la Conférence sont priés de remplir le [formulaire d'inscription](#) d'ici au **vendredi 22 mai 2026**. Les délégués peuvent indiquer dans ce formulaire s'ils participeront ou non à la visite culturelle organisée par le Parlement hôte le 4 juin 2026.

Les inscriptions effectuées après cette date ne seront pas garanties.

Les délégations peuvent adresser leurs éventuelles questions à l'UIP et au Parlement hôte en contactant les personnes suivantes :

<u>Union interparlementaire</u>	<u>Assemblée nationale de Serbie</u>
Mme Marie-Graziella Nguini Assistante principale Programme du partenariat entre hommes et femmes 5, Chemin du Pommier 1218 Grand Saconnex Suisse Courriel : mgn@ipu.org CC à : postbox@ipu.org Tél. : +41 22 919 41 45 ou 50	Mme Jovana Novaković Conseillère Département des affaires étrangères Assemblée nationale de Serbie Kralja Milana 14 Belgrade 11000 Serbie Courriel : jovana.novakovic@parlament.rs Tél. : +381 11 3026 487

VISAS

Tous les délégués à la Conférence entrant sur le territoire serbe doivent être en possession d'un passeport d'une validité minimum de six mois à compter de la date d'entrée. Les délégués de certains pays ou territoires peuvent également avoir besoin d'un visa Schengen pour entrer en Serbie.

Il est donc recommandé à tous les participants à la Conférence de vérifier à l'avance s'ils ont besoin d'un visa Schengen pour se rendre en Serbie. Pour de plus amples informations, rendez-vous sur welcometoserbia.gov.rs/home, **ou contactez la représentation diplomatique de Serbie la plus proche.**

Le Gouvernement de la Serbie a adopté une décision autorisant l'entrée sans visa en Serbie pour les détenteurs de tout type de passeport national – à l'exception des documents de voyage d'urgence et de ceux délivrés en vertu des conventions internationales – qui sont en possession d'un visa valide pour l'espace Schengen, le Royaume-Uni, un État membre de l'UE ou pour les États-Unis d'Amérique, ainsi que pour les titulaires de passeports étrangers disposant d'un permis de séjour dans un pays de l'espace Schengen, de l'UE ou aux États-Unis d'Amérique.

HÉBERGEMENT

Le coût des billets d'avion et du logement ainsi que les frais de subsistance (dépenses journalières) devront être assumés par les délégués. Les frais d'hébergement sont à régler directement auprès de l'hôtel.

La date limite pour bénéficier des tarifs garantis est fixée au 30 avril 2026. Passé ce délai, l'hôte ne pourra plus garantir les tarifs négociés. Les tarifs comprennent :

- * La nuitée et le petit-déjeuner
- * La TVA
- * La taxe de séjour

Pour toute réservation aux tarifs garantis dans un hôtel officiellement désigné pour la Conférence, veuillez contacter exclusivement :

M. Milos Antić, courriel : milos.antic@bigblue.rs ; tél. : +381 64 8272 564.

Mme Suzana Tomić, courriel : suzana.tomic@bigblue.rs ; tél. : +381 64 8272 552.

Hôtels officiellement désignés pour la Conférence :

Hôtel Crowne Plaza (4 étoiles)

Tarifs :

Chambre simple - 205 EUR

Chambre double - 230 EUR

Adresse :

Vladimira Popovića 10, Belgrade 11070

Tél. :

+381 11 2204 004

Distance :

Connectée au Centre de conférence

Hôtel Hyatt Regency Belgrade (5 étoiles)

Tarifs :

Chambre standard : simple - 205 EUR, double - 215 EUR

Chambre regency : simple - 280 EUR, double - 290 EUR

Adresse :

Milentija Popovića 5, Belgrade 11070

Tél. :

+381 11 301 1234

Distance :

Distance à pied : 7 minutes (500 mètres)

Distance en bus : 2 minutes

IN Hotel Belgrade (4 étoiles)

Tarifs :

Chambre simple - 165 EUR

Chambre double - 185 EUR

Adresse :

Bulevar Arsenija Černojevića 56, Belgrade 11070

Tél. :

+381 11 3105 300

Distance :

Distance à pied : 10 minutes (750 mètres)

Distance en bus : 4 minutes

Hôtel ZiJin (4 étoiles)

Tarifs :

Chambre supérieure : simple - 160 EUR, double - 185 EUR

Chambre de luxe : simple - 190 EUR, double - 215 EUR

Adresse :

Bulevar Mihaila Pupina 10K, Belgrade 11070

Tél. :

+381 11 225 0000

Distance :

Distance à pied : 30 minutes (2,7 kilomètres)

Distance en bus : 7 minutes

Hôtel Mercure Belgrade Excelsior (4 étoiles)

Tarifs :

Chambre simple - 115 EUR, Chambre double - 131 EUR

Adresse :

Kneza Miloša 5, Belgrade 11000

Tél. :

+381 11 440 2900

Distance :

Distance à pied : 45 minutes (3,6 kilomètres)

Distance en bus : 15 minutes

Hôtel Nobel West (4 étoiles)

Tarifs:

Single - 127 EUR

Adresse:

Tošin bunar 168a, Belgrade 11070

Tél. :

+381 11 413 7920

Distance :

Distance à pied : 50 minutes (3,6 kilomètres)

Distance en bus : 8 minutes

VOLS ET SERVICES D'ACCUEIL

Les délégués sont responsables de l'organisation et du financement de leur voyage en avion jusqu'en Serbie. À leur arrivée, ils seront accueillis par du personnel à la sortie de l'avion et conduits au salon officiel des délégations. Le Secrétariat du Parlement hôte assurera le transfert des délégués entre l'aéroport et l'hôtel qu'ils auront choisi parmi ceux officiellement désignés pour la Conférence. Ce service ne prévoit pas de transport et chauffeur privés ; les délégués souhaitant prendre de telles dispositions peuvent le faire à leurs frais. Le Secrétariat du Parlement hôte assurera le transport entre les lieux où se dérouleront les activités culturelles prévues et le lieu de la Conférence.

Le Parlement hôte mettra en place des guichets d'information à l'aéroport Nikola Tesla de Belgrade et au Centre Sava en fonction des horaires de vol des délégués qui participent à la Conférence. Ces services seront disponibles du 1^{er} au 5 juin 2026.

Le transport sera assuré exclusivement pour les délégués séjournant dans les hôtels figurant sur la liste fournie plus haut.

TRANSPORT LOCAL

Le Parlement hôte assurera les transferts entre l'aéroport Nikola Tesla de Belgrade et les hôtels figurant sur la liste entre le 1^{er} et le 4 juin 2026, y compris après la visite culturelle.

Les délégués exigeant un transport privé sont invités à contacter leur ambassade à Belgrade, ou à prendre leurs propres dispositions et à en assumer le coût.

Le Parlement hôte mettra en place un service de navettes entre les hôtels figurant sur la liste et les lieux des événements officiels tels que spécifiés dans le programme de la Conférence. Les horaires des navettes seront communiqués dans ces hôtels.

DÉJEUNER

Un déjeuner sera offert à l'ensemble des délégués les 2 et 3 juin 2026 au Centre Sava.

RÉCEPTION ET ÉVÉNEMENTS

Un dîner de gala sera organisé par l'Assemblée nationale serbe le **1er juin 2026**, de **20 h à 22 h**, dans la salle **Atlantic-Pacific de l'hôtel Crowne Plaza** (voir note sur le dîner de gala [ici](#)).

Le programme du dîner de gala comprendra une brève allocution ainsi qu'un spectacle de chorale et de danse nationale. Une tenue vestimentaire habillée est exigée. Tous les membres des délégations nationales (parlementaires, secrétaires, conseillers) sont invités, ainsi que des officiels et des invités spéciaux. Des navettes seront mises à disposition depuis les hôtels officiels avant et après le dîner de gala.

L'Assemblée nationale de Serbie organisera une découverte du Danube et de la forteresse de Golubac le jeudi 4 juin 2026. Un déjeuner sera organisé à l'Assemblée nationale de Serbie. De plus amples informations seront communiquées en temps utile.

INFORMATIONS MÉDICALES ET SANITAIRES

Un service de premiers secours sera disponible dans les hôtels, sur le site de la Conférence et dans les lieux où se déroulent les événements officiels. Les délégués prendront en charge les coûts liés à tous les services médicaux personnels. Ils doivent également contracter une assurance médicale avant d'arriver en Serbie, laquelle doit couvrir les soins médicaux reçus dans des établissements comme les hôpitaux, les cliniques et les cabinets de médecin.

Les personnes qui suivent un traitement médical particulier sont invitées à emporter en quantité suffisante les médicaments dont elles ont besoin.

Il est également important que les participants qui prennent des médicaments sur ordonnance (médicaments, lunettes de vue, etc.) apportent une copie des ordonnances. Les médicaments ne doivent pas être envoyés en soute, mais être placés dans un bagage à main à bord de l'avion afin d'éviter toute complication en cas de perte ou retard de bagages.

SÉCURITÉ

Toutes les mesures nécessaires seront prises pour assurer la sécurité de l'ensemble des délégués et des activités de la Conférence. Les participants sont tenus de porter en permanence leur badge d'identification de manière visible lors des événements officiels. En cas de perte du badge, le Parlement hôte doit en être immédiatement informé.

Des contrôles de sécurité renforcés seront effectués à l'entrée du lieu de la Conférence.

BUREAU D'INSCRIPTION ET D'INFORMATION

Le Parlement hôte tiendra un bureau d'inscription et d'information sur le lieu de la Conférence et dans les hôtels figurant sur la liste aux heures suivantes :

- 1^{er} juin, de 10 h 00 à 18 h 00
- 2 juin, de 8 h 00 à 18 h 00
- 3 juin, de 8 h 00 à 18 h 00
- 4 juin, de 8 h 00 à 18 h 00

Un bureau d'information sera également à disposition à l'aéroport Nikola Tesla de Belgrade du 1^{er} au 4 juin 2026.

CLIMAT

La température moyenne à Belgrade en juin varie entre +15 °C le matin et +25 °C pendant la journée.

Le mois de juin est statistiquement l'un des plus pluvieux à Belgrade, avec en moyenne 13 jours de précipitations. La durée d'ensoleillement est d'environ 8 heures par jour.

DEVISE

La monnaie officielle est le dinar serbe (RSD), qui se présente sous forme de billets et de pièces. Le taux de change est d'environ 117,41 RSD pour 1 EUR et 100,31 RSD pour 1 USD. Les cartes de crédit et de débit les plus courantes sont largement acceptées. Il est néanmoins conseillé de se munir d'espèces et de s'assurer au préalable que les cartes de crédit sont acceptées.

Les devises peuvent être changées auprès des banques ou des bureaux de change.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'indicatif pays de la Serbie est +381.

Les réseaux de téléphonie mobile et 5G sont opérationnels en Serbie. La couverture du réseau mobile est large sur l'ensemble du territoire et offre une bonne qualité de service dans les zones urbaines comme dans la plupart des zones rurales. L'itinérance internationale est disponible et des cartes SIM locales prépayées peuvent être acquises dans de nombreux points de vente. L'accès gratuit au Wi-Fi est largement répandu dans les hôtels, les cafés et les lieux publics.

ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Le courant électrique en Serbie est de 220 volts, 50/60 Hz, et les prises sont à deux broches rondes. Si vos appareils sont conçus pour une tension inférieure ou disposent d'un autre type de fiche, un adaptateur ou convertisseur sera nécessaire.

FUSEAU HORAIRE

La Serbie se trouve dans le fuseau horaire GMT +1 (heure d'Europe centrale, HAEC).

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

À Belgrade, les numéros de téléphone d'urgence sont les suivants :

- Urgences : 112
- Police : 192
- Service d'incendie et d'alerte : 193
- Ambulance : 194